

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLYSÈRE

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2021

Franck LOMBARD
Président d'Arlysière

agglomération

Arlysière

Albertville
Allondaz
Beaufort
Bonvillard
Césarches
Cévin
Ciéry
Cohennoz
Crest-Voland
Esserts-Bloy
Flumet
Frontenex
Gilly-sur-Isère
Gréssy-sur-isère
Grignon
Hauteluce Les Salsies
La Bâthie
La Giétaz
Marthod
Mercury
Murtailleur
Monthon
Notre-Dame-de-Bellecombe
Notre-Dame-des-Millières
Pailud
Piancherine
Queige
Rognaix
Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle
Saint-Paul-sur-Isère
Saint-Vital
Thénésol
Tournon
Tours-en-Savoie
Ugine
Venthon
Verrens-Arvey
Villard-sur-Doron

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Eaux brutes	7
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	7
1.6.	Eaux traitées.....	12
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021.....	12
1.6.2.	Production	14
1.6.3.	Achats d'eaux traitées	18
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice	19
1.6.5.	Autres volumes.....	19
1.6.6.	Volume consommé autorisé	19
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	19
2.	Tarifification de l'eau et recettes du service	20
2.1.	Modalités de tarification	20
2.2.	Facture d'eau type (D102.0)	21
2.3.	Recettes.....	24
3.	Indicateurs de performance	25
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	25
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	25
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	27
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	27
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	27
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	27
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	28
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	28
3.5.	Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1)	29
3.6.	Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1).....	29
3.7.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)	29
3.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0)	30
3.9.	Taux de réclamations (P155.1)	30
4.	Financement des investissements.....	31
4.1.	Montants financiers.....	31
4.2.	État de la dette du service	31
	La durée d'extinction de la dette de la Collectivité est de 13.6 ans.....	31
4.3.	Amortissements	31
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	32
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	32
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	33
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	33
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	34

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLYSERE
- Nom de l'entité de gestion : eau potable : EP REGIE - CA Arlysère
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté d'agglomération

- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Césarches, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grignon, Grésy-sur-Isère, Hauteluze, La Bâthie, La Giétaz, Marthod, Mercury, Montaille, Monthion, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Sainte-Hélène-sur-Isère, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT Oui, date d'approbation* : Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : Non
- Existence d'un schéma directeur Oui, date d'approbation* : 23/12/2019 Non

* Approbation en assemblée délibérante

1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

1.3. *Estimation de la population desservie (D101.1)*



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **60 720** habitants au 31/12/2021 (60 956 au 31/12/2020).

Commentaire : Ce chiffre ne tient compte que de la population permanente, faute d'éléments concernant la population saisonnière

1.4. *Nombre d'abonnés*



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **36 603** abonnés au 31/12/2021, hors Notre Dame de Bellecombe (DSP VEOLIA) et Les Saisies (DSP SUEZ) (35 962 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Albertville	11 345	11 534	+1.67 %
Allondaz	133	135	+1.50 %
Gilly-sur-Isère	1 587	1 631	+2.77 %
Grignon	938	954	+1.71 %
Marthod	707	710	+0.4 %
Monthion	229	231	+0.87 %
Mercury	1 696	1 733	+2.18 %
Pallud	391	394	+0.77 %
Plancherine	239	241	+0.83 %
Thénésol	171	177	+3.51 %
Beaufort	2 439	2 480	+1.68 %
Cevins	392	397	+1.28 %
Cléry	209	206	-1.44 %
Frontenex	1 035	1 058	+2.22 %
Saint-Vital	339	344	+1.47 %
Tournon	303	317	+4.62 %
Verrens-Arvey	465	477	+2.58 %
Cohennoz	393	393	0 %
Crest-Voland	619	629	+1.16 %
Flumet	411	421	+2.43 %
La Giétaz	538	551	+2.41 %
Saint Nicolas La Chapelle	373	378	+1.34 %
Césarches	196	200	++2.04 %
Esserts-Blay	424	421	-0.70 %
Grésy-sur-Isère	646	663	+2.63 %
Hauteluce	682	699	+2.49 %
La Bâthie	1 145	1 221	+6.64 %
Montaille	336	340	+1.19 %
Notre-Dame-des-Millières	511	525	+2.74 %
Sainte-Hélène-sur-Isère	689	693	+0.58 %
Bonvillard	200	201	+0.5 %
Queige	566	582	++2.83 %

Rognaix	230	225	+1.32 %
Saint-Paul-sur-Isère	317	319	-2.17 %
Tours-en-Savoie	489	507	+3.68 %
Ugine	3 774	3 828	+1.43 %
Venthon	310	313	+0.97 %
Villard-sur-Doron	472	475	-0.64 %
Total	35 962	36 603	+1.78 %

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 37,27 abonnés/km au 31/12/2021 (47,67 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,66 habitants/abonné au 31/12/2021 (1,59 habitants/abonné au 31/12/2020).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 90,34 m³/abonné au 31/12/2021. (91,49 m³/abonné au 31/12/2020).

1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 5 837 850 m³ pour l'exercice 2021 (6 238 491 pour l'exercice 2020).

Ressource et implantation	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
LES FRASSES AVAL	19 964	2 655	-86,7%
LES FRASSES AMONT	19 963	39 483	97,8%
RUISSEAU DE LA LAITERIE	0	0	___%
cesarches - EAU FROIDE	23 880	24 154	1,1%
LA MOLETTE AVAL	0	0	___%
marthod - BOEX - en secours	0	0	___%
COMBE ORCIERE	83 305	80 996	-2,8%
mercury - REYDET	0	0	___%
marthod - LANCHERON	46 364	118 147	154,8%
thenesol - PLAMBOIS	0	0	___%
LA THUILE	0	33 216	___%
allondaz - LES DESERTS	63 019	53 628	-14,9%
marthod - LE CREUX	140 368	146 635	4,5%
beaufort - PLAN DE LA CASSE	32 353	32 876	1,6%
gilly/isère - POMPAGE LA RACHY	90 623	50 744	-44%
mercury - LA RAMAZ	2 253	493	-78,1%
mercury - LA DHUY	304 209	275 522	-9,4%
mercury - LE CARTHERIN ou LE VERNEY	42 495	54 175	27,5%
plancherine - BONTE	54 858	58 774	7,1%
monthion - PLANCHAMPS	57 805	90 852	57,2%
allondaz - PRAVANT	63 020	0	-100%
cléry - LE FAYET	88 272	118 836	34,6%
plancherine - NANT DES MARTINS	230 754	262 637	13,8%

st vital - PUIITS DE SAINT-VITAL	88 272	122 495	38,8%
CHAR 3	65 292	54 504	-16,5%
verrens-arvey ESSERVIOLETS	88 272	5 317	-94%
GAUDIN	0	0	____%
LA TOUVIERE - secours	0	0	____%
LES AVENIERES BAS	6 850	17 472	155,1%
CHAR 2	65 291	54 504	-16,5%
monthion - LE SAULET	1 068	3 253	204,6%
LES AVENIERES HAUT	6 851	17 472	155%
NEURIA 1	1 381	3 930	184,6%
CHAR 1	65 291	54 504	-16,5%
LE NANT DES MOULINS N°1	257 108	113 528	-55,8%
NEURIA 2	1 383	3 930	184,2%
sieepam - SUBONDINAZ	12 247	18 717	52,8%
CHANET	1 381	3 932	184,7%
LES LANCHES	3 695	1 428	-61,4%
LE NANT DES MOULINS N°2	257 109	113 529	-55,8%
sieepam - LES LANCHETS	6 850	17 474	155,1%
sieepam - LA CRIEE	0	0	____%
sieepam - LA SEIGLIERE	0	0	____%
sieepam - DU TUNNEL	99 518	99 728	0,2%
sieepam - LA 22	34 570	35 035	1,4%
LE MANSTIU AMONT	0	0	____%
sieepam - LES MOUILLES	9 769	27 863	185,2%
LE CHAR	442	692	56,6%
LE NANT DE L'EVETTE	9 836	13 783	40,1%
LES VERNIERS	25 013	22 210	-11,2%
PLAN DU CHOUET	79 302	33 217	-58,1%
flumet - LA VERDETTAZ N°1	26 066	24 299	-6,8%

flumet - LA VERDETTAZ N°3	26 066	24 299	-6,8%
flumet - LES PONTETS N°1	2 487	3 289	32,2%
flumet - CLIEUX	5 008	5 615	12,1%
flumet - LA VERDETTAZ N°2	26 066	24 299	-6,8%
LES PONTETS N°2	2 487	3 287	32,2%
flumet - LA VERDETTAZ N°4	26 066	24 299	-6,8%
LES PONTETS N°3	2 489	3 287	32,1%
flumet - LA RAIE DES PLANES	5 009	5 616	12,1%
VALENTIN	26 066	24 301	-6,8%
LES ZEUEDEMETS	1 108	2 426	119%
CHAMPROCHER AVAL (CROISELETTE)	238	131	-45%
LES FONTANIERES 1 ET 2	25 061	35 483	41,6%
tours en savoie - LE DESERT	47 013	40 610	-13,6%
tours en savoie - LES ENVERS	47 013	40 611	-13,6%
LES FONTAINES	25 061	34 219	36,5%
OUTRECHASSE	6 145	5 345	-13%
LA SERRAZ	82 010	98 572	20,2%
LE CHATEAU	4 550	7 992	75,7%
RUISSEAU LA BUCHERE	25 062	0	-100%
LA DIAIS	4 114	5 241	27,4%
LES FONTANIERES 3	25 062	35 483	41,6%
LE VERNEY	108	120	11,1%
BENOIT	198	321	62,1%
LA TUILLETTE	3 478	2 900	-16,6%
LES MOUILLES AMONT	1 107	2 426	119,2%
LA COGNETTE	3 478	2 901	-16,6%
AJOUX	134 659	145 230	22,5%
PLAN VORGET N°3	197	320	62,4%
PLAN VORGET HAUT N°2 (AVAL)	197	320	62,4%
BANGE	1 019	1 577	54,8%

NANT DE CROEX 3	134 656	145 229	22,5%
NANT DE CROEX 4	134 656	145 229	22,5%
LE MANCHE AMONT	0	0	____%
NANT DE CROEX 1	134 656	145 229	22,5%
DRAIN N°6 DE MALATRET	5 140	10 065	95,8%
PLAN VORGET HAUT N°1 (AMONT)	197	320	62,4%
NANT DE CROEX 2	134 656	145 229	22,5%
LE DORINET	123 446	120 392	-2,5%
PIERRE TAILLEE AVAL	13 684	11 934	-12,8%
verrens-arvey LES COMMUNAUX	88 272	102 605	16,2%
PIERRE TAILLEE - LACAY - COMBA FORA	13 684	11 934	-12,8%
Le CHARDONNET bas	13 684	11 935	-12,8%
LES CELLIERES AVAL	11 048	20 167	82,5%
VERS LES PRES CUDRAY AVAL	14 033	13 842	-1,4%
LES BOTTIERES	0	0	____%
LES ROSIERES	0	0	____%
montailleur - LE MOLLARD DESSOUS	21 954	26 907	22,6%
NANT VERGER	15 345	10 731	-30,1%
montailleur - LE PONTET	21 954	26 907	22,6%
LES DEVINS	62 406	45 026	-27,9%
PARC	27 030	20 167	-25,4%
GRANDE GRANGE	0	0	____%
LES CELLIERES AMONT	11 048	20 167	82,5%
montailleur - PRE DE LA TOUR	21 956	26 907	22,6%
PLANAY	24 818	18 194	-26,7%
PLANE	4 195	4 303	2,6%
CHENALETTE	1 348	415	-69,2%
SOUS LE COL - secours	0	0	____%
FENETRE 12	136 723	113 694	-16,8%

LES SEREINES	430	23	-94,7%
LES ROBERTS	89 546	56 766	-36,6%
LA FOURRAZ	75 612	67 866	-10,2%
COULOIR DU VILLARD	0	0	____%
LES RUELLES	0	0	____%
REMURU	0	0	____%
LES MARMITONS	0	0	____%
beaufort - MARCOT 1	5 080	5 213	2,6%
beaufort - MARCOT 5	5 080	5 212	2,6%
beaufort - LE GRAND MONT -	49 850	62 993	26,4%
beaufort - LA GALERIE CAPONI	2 783	5 098	83,2%
beaufort - BETTAIX	2 481	2 449	-1,3%
beaufort - LE CLOU 1	2 482	2 450	-1,3%
beaufort - LES ECHERES 2	23 004	30 175	31,2%
beaufort - MARCOT 3	5 080	5 212	2,6%
beaufort - L'AMI	2 783	5 097	83,2%
beaufort - LES ECHERES 1	23 004	30 174	31,2%
queige - VARGNE NOUVEAU	7 238	8 304	14,7%
VERNAY	5 583	7 267	30,2%
beaufort - MARCOT 2	5 080	5 212	2,6%
LES ETELAINS	0	0	____%
beaufort - BOUDIN	2 092	1 802	-13,9%
LES MANSORDS	1 267	864	-31,8%
beaufort - MARCOT 6	5 084	5 212	2,5%
BARLON	0	0	____%
beaufort - MARCOT 4	5 080	5 212	2,6%
beaufort - ROSELEND	23 005	1 315	-94,3%
MONTERMONT	0	0	____%
beaufort - CLUSIONNIERE	32 353	32 876	1,6%
MONTCOUTIN	0	0	____%
beaufort - CLUSONNIERE AMONT	32 353	32 876	1,6%

queige - VARGNE INTERMEDIAIRE	7 235	8 303	14,8%
queige - VARGNE AMONT	7 235	8 303	14,8%
beaufort - STALLIERS AVAL	4 165	1 463	-64,9%
beaufort - PLAN PERRIER	10 616	12 383	16,6%
queige - L'ORGIERE	67 874	42 663	-37,1%
queige - VARGNE AVAL	7 235	8 303	14,8%
queige - BRON	2 478	5 300	113,9%
albertville - FORAGES PLAINE DE CONFLANS	1 331 341	1 204 080	-9,6%
albertville - VILLAGE DU MONT	431	469	8,8%
bonvillard - EAU CLAIRE	26 490	28 049	5,9%
bonvillard - LA LECHERE	34 977	26 120	-25,3%
bonvillard - BOIS BATAILLE	26 491	28 049	5,9%
Total	6 238 491	5 837 850	-6,42%

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

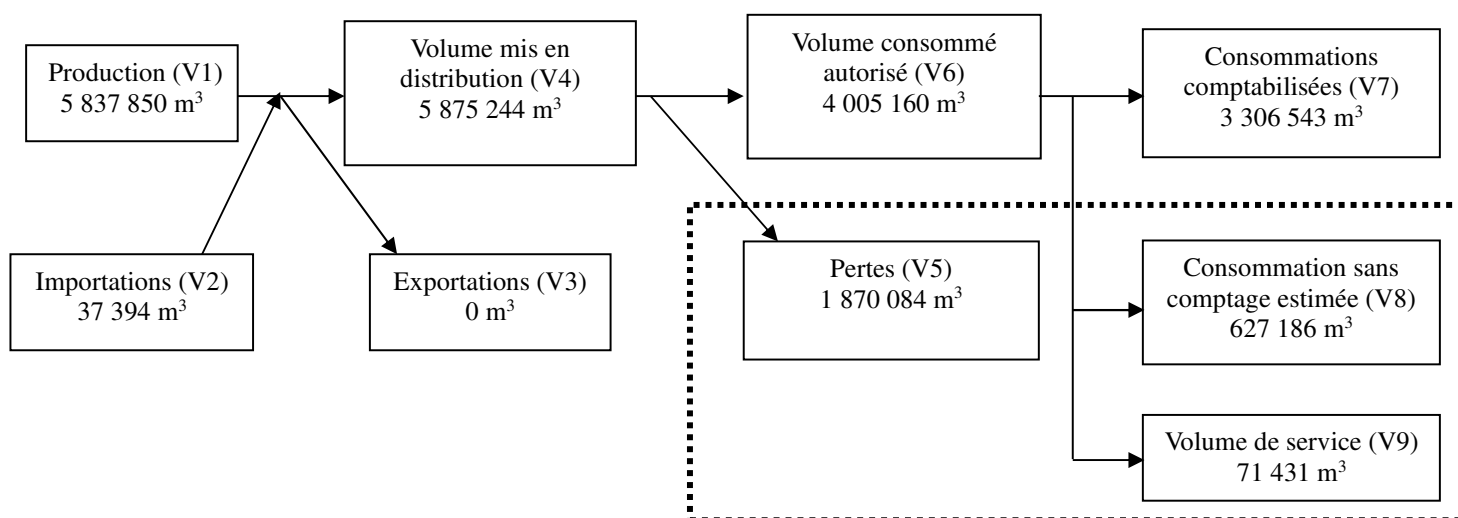
1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021

L'eau potable produite en usine est destinée initialement à se retrouver intégralement au robinet du consommateur. La réalité est plus complexe. Les volumes mis initialement en distribution se répartissent ainsi :

- Eau comptabilisée : ces volumes résultent des appareils de comptage. Ils incluent les volumes exonérés.
- Eau non facturée :
 - Eau non facturée autorisée :
 - Volume consommé sans comptage : volume estimé, utilisé pour les essais incendie, les manœuvres de pompiers, ...
 - Volume de service : volume estimé, autorisé pour l'exploitation du réseau de distribution : lavage de réservoirs, analyseurs de chlore, lavage de filtres et purges de réseau)

- Volume dégrèvé : volumes passés au compteur de l'utilisateur, mais qui ne sont pas facturés du fait de la mise en application de la loi Warsmann
- Eau non facturée non autorisée : ce sont les volumes qui sont plus communément appelés « pertes » :
 - Volumes de fuites visibles mais également invisibles
 - Prélèvements illicites d'eau potable sur les poteaux incendie, fraudes au niveau des systèmes de comptage, ... La lutte contre ces pertes spécifiques est capitale afin de diminuer les pertes d'eau sur le réseau
 - Volumes sur compteurs non vus : il est estimé un volume qui peut être bien différent de la réalité de consommation. L'écart de volumes entre estimation et réel apparaît également dans ce volet « pertes »



1.6.2. Production



Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2021 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
LES FRASSES AVAL	19 964	2 655	-86,7%	80
LES FRASSES AMONT	19 963	39 483	97,8%	80
RUISSEAU DE LA LAITERIE	0	0	___%	0
cesarches - EAU FROIDE	23 880	24 154	1,1%	80
LA MOLETTE AVAL	0	0	___%	60
marthod - BOEX - en secours	0	0	___%	60
COMBE ORCIERE	83 305	80 996	-2,8%	60
mercury - REYDET	0	0	___%	60
marthod - LANCHERON	46 364	118 147	154,8%	60
thenesol - PLAMBOIS	0	0	___%	60
LA THUILE	0	33 216	___%	80
allondaz - LES DESERTS	63 019	26 814	-57,5%	80
marthod - LE CREUX	140 368	146 635	4,5%	60
beaufort - PLAN DE LA CASSE	32 353	32 876	1,6%	60
gilly/isère - POMPAGE LA RACHY	90 623	50 744	-44%	80
mercury - LA RAMAZ	2 253	493	-78,1%	0
mercury - LA DHUY	304 209	275 522	-9,4%	60
mercury - LE CARTHERIN ou LE VERNEY	42 495	54 175	27,5%	80
plancherine - BONTE	54 858	58 774	7,1%	80
monthion - PLANCHAMPS	57 805	90 852	57,2%	80
allondaz - PRAVANT	63 020	26 814	-57,5%	40
cléry - LE FAYET	88 272	118 836	34,6%	50
plancherine - NANT DES MARTINS	230 754	262 637	13,8%	80
st vital - PUIITS DE SAINT-VITAL	88 272	122 495	38,8%	80
CHAR 3	65 292	54 504	-16,5%	60
verrens-arvey ESSERVIOLETS	88 272	5 317	-94%	80
GAUDIN	0	0	___%	80
LA TOUVIERE - secours	0	0	___%	0
LES AVENIERES BAS	6 850	17 472	155,1%	60

CHAR 2	65 291	54 504	-16,5%	60
monthion - LE SAULET	1 068	3 253	204,6%	80
LES AVENIERES HAUT	6 851	17 472	155%	60
NEURIA 1	1 381	3 930	184,6%	60
CHAR 1	65 291	54 504	-16,5%	60
LE NANT DES MOULINS N°1	257 108	113 528	-55,8%	40
NEURIA 2	1 383	3 930	184,2%	60
sieepam - SUBONDINAZ	12 247	18 717	52,8%	60
CHANET	1 381	3 932	184,7%	60
LES LANCHES	3 695	1 428	-61,4%	60
LE NANT DES MOULINS N°2	257 109	113 529	-55,8%	40
sieepam - LES LANCHETS	6 850	17 474	155,1%	60
sieepam - LA CRIEE	0	0	____%	40
sieepam - LA SEIGLIERE	0	0	____%	60
sieepam - DU TUNNEL	99 518	99 728	0,2%	40
sieepam - LA 22	34 570	35 035	1,4%	60
LE MANSTIU AMONT	0	0	____%	60
sieepam - LES MOUILLES	9 769	27 863	185,2%	60
LE CHAR	442	692	56,6%	0
LE NANT DE L'EVETTE	9 836	13 783	40,1%	60
LES VERNIERS	25 013	22 210	-11,2%	60
PLAN DU CHOUET	79 302	33 217	-58,1%	60
flumet - LA VERDETTAZ N°1	26 066	24 299	-6,8%	80
flumet - LA VERDETTAZ N°3	26 066	24 299	-6,8%	80
flumet - LES PONTETS N°1	2 487	3 289	32,2%	60
flumet - CLIEUX	5 008	5 615	12,1%	60
flumet - LA VERDETTAZ N°2	26 066	24 299	-6,8%	80
LES PONTETS N°2	2 487	3 287	32,2%	60
flumet - LA VERDETTAZ N°4	26 066	24 299	-6,8%	60
LES PONTETS N°3	2 489	3 287	32,1%	60
flumet - LA RAIE DES PLANES	5 009	5 616	12,1%	60
VALENTIN	26 066	24 301	-6,8%	60
LES ZEUEMETS	1 108	2 426	119%	80
CHAMPROCHER AVAL (CROISELETTE)	238	131	-45%	80
LES FONTANIERES 1 ET 2	25 061	35 483	41,6%	60
tours en savoie - LE DESERT	47 013	40 610	-13,6%	40

tours en savoie - LES ENVERS	47 013	40 611	-13,6%	80
LES FONTAINES	25 061	34 219	36,5%	80
OUTRECHAISE	6 145	5 345	-13%	80
LA SERRAZ	82 010	98 572	20,2%	80
LE CHATEAU	4 550	7 992	75,7%	60
RUISSEAU LA BUCHERE	25 062	0	-100%	60
LA DIAIS	4 114	5 241	27,4%	80
LES FONTANIERES 3	25 062	35 483	41,6%	60
LE VERNEY	108	120	11,1%	60
BENOIT	198	321	62,1%	60
LA TUILLETTE	3 478	2 900	-16,6%	80
LES MOUILLES AMONT	1 107	2 426	119,2%	80
LA COGNETTE	3 478	2 901	-16,6%	80
AJOUX	134 659	164 945	22,5%	80
PLAN VORGET N°3	197	320	62,4%	60
PLAN VORGET HAUT N°2 (AVAL)	197	320	62,4%	80
BANGE	1 019	1 577	54,8%	80
NANT DE CROEX 3	134 656	164 943	22,5%	60
NANT DE CROEX 4	134 656	164 943	22,5%	80
LE MANCHE AMONT	0	0	___%	60
NANT DE CROEX 1	134 656	164 944	22,5%	80
DRAIN N°6 DE MALATRET	5 140	10 065	95,8%	40
PLAN VORGET HAUT N°1 (AMONT)	197	320	62,4%	80
NANT DE CROEX 2	134 656	164 943	22,5%	60
LE DORINET	123 446	120 392	-2,5%	60
PIERRE TAILLEE AVAL	13 684	11 934	-12,8%	60
verrens-arvey LES COMMUNAUX	88 272	102 605	16,2%	80
PIERRE TAILLEE - LACAY - COMBA FORA	13 684	11 934	-12,8%	60
Le CHARDONNET bas	13 684	11 935	-12,8%	60
LES CELLIERES AVAL	11 048	20 167	82,5%	40
VERS LES PRES CUDRAY AVAL	14 033	13 842	-1,4%	40
LES BOTTIERES	0	0	___%	40
LES ROSIERES	0	0	___%	60
montailleu - LE MOLLARD DESSOUS	21 954	26 907	22,6%	80

NANT VERGER	15 345	10 731	-30,1%	60
montaille - LE PONTET	21 954	26 907	22,6%	60
LES DEVINS	62 406	45 026	-27,9%	60
PARC	27 030	20 167	-25,4%	0
GRANDE GRANGE	0	0	____%	60
LES CELLIERES AMONT	11 048	20 167	82,5%	40
montaille - PRE DE LA TOUR	21 956	26 907	22,6%	80
PLANAY	24 818	18 194	-26,7%	60
PLANE	4 195	4 303	2,6%	60
CHENALETTE	1 348	415	-69,2%	60
SOUS LE COL - secours	0	0	____%	40
FENETRE 12	136 723	113 694	-16,8%	80
LES SEREINES	430	23	-94,7%	80
LES ROBERTS	89 546	56 766	-36,6%	60
LA FOURRAZ	75 612	67 866	-10,2%	60
COULOIR DU VILLARD	0	0	____%	60
LES RUELLS	0	0	____%	80
REMURU	0	0	____%	60
LES MARMITONS	0	0	____%	60
beaufort - MARCOT 1	5 080	5 213	2,6%	60
beaufort - MARCOT 5	5 080	5 212	2,6%	60
beaufort - LE GRAND MONT -	49 850	62 993	26,4%	60
beaufort - LA GALERIE CAPONI	2 783	5 098	83,2%	60
beaufort - BETTAIX	2 481	2 449	-1,3%	60
beaufort - LE CLOU 1	2 482	2 450	-1,3%	60
beaufort - LES ECHERES 2	23 004	30 175	31,2%	60
beaufort - MARCOT 3	5 080	5 212	2,6%	60
beaufort - L'AMI	2 783	5 097	83,2%	60
beaufort - LES ECHERES 1	23 004	30 174	31,2%	60
queige - VARGNE NOUVEAU	7 238	8 304	14,7%	60
VERNAY	5 583	7 267	30,2%	60
beaufort - MARCOT 2	5 080	5 212	2,6%	60
LES ETELAINS	0	0	____%	60
beaufort - BOUDIN	2 092	1 802	-13,9%	60
LES MANSORDS	1 267	864	-31,8%	60
beaufort - MARCOT 6	5 084	5 212	2,5%	60

BARLON	0	0	____%	80
beaufort - MARCOT 4	5 080	5 212	2,6%	60
beaufort - ROSELEND	23 005	1 315	-94,3%	60
MONTERMONT	0	0	____%	60
beaufort - CLUSIONNIERE	32 353	32 876	1,6%	60
MONTCOUTIN	0	0	____%	60
beaufort - CLUSONNIERE AMONT	32 353	32 876	1,6%	60
queige - VARGNE INTERMEDIAIRE	7 235	8 303	14,8%	60
queige - VARGNE AMONT	7 235	8 303	14,8%	60
beaufort - STALLIERS AVAL	4 165	1 463	-64,9%	60
beaufort - PLAN PERRIER	10 616	12 383	16,6%	60
queige - L'ORGIERE	67 874	42 663	-37,1%	80
queige - VARGNE AVAL	7 235	8 303	14,8%	60
queige - BRON	2 478	5 300	113,9%	80
albertville - FORAGES PLAINE DE CONFLANS	1 331 341	1 204 080	-9,6%	40
albertville - VILLAGE DU MONT	431	469	8,8%	60
bonvillard - EAU CLAIRE	26 490	28 049	5,9%	60
bonvillard - LA LECHERE	34 977	26 120	-25,3%	80
bonvillard - BOIS BATAILLE	26 491	28 049	5,9%	60
Total du volume produit (V1)	6 238 491	5 837 850	-6,4%	60,33

1.6.3. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2021 en m ³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
SUEZ – DSP Les Saisies	18 925	37 394		
Total d'eaux traitées achetées (V2)	18 925	37 394	97,6%	80

1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total vendu aux abonnés (V7)	3 508 911	3 306 543	-5,8%

1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	617 295	627 186	1,6%
Volume de service (V9)	135 499	71 431	-47,3%

1.6.6. Volume consommé autorisé



Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés : ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrévés, ramenés sur 365 jours.
- Volumes consommés sans comptage
- Volumes de service

	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	4 261 705	4 005 160	-6%

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 982,11 kilomètres au 31/12/2021 (804,61 au 31/12/2020).

L'intégration des plans de réseaux sur un SIG depuis 2019 permet d'affiner les linéaires indiqués les années antérieures. Ce travail est toujours en cours actuellement.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Frais d'accès au service :	15 € au 01/01/2021
	15 € au 01/01/2022

Le détail suivant concerne le secteur Albertville (hors Saint Sigismond).

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	34,51 €	37,78 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,0270 €/m ³	1,0897 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,0512 €/m ³	0,0547 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,28 €/m ³	0,28 €/m ³

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 16/12/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 16/12/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les frais d'accès au service

2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

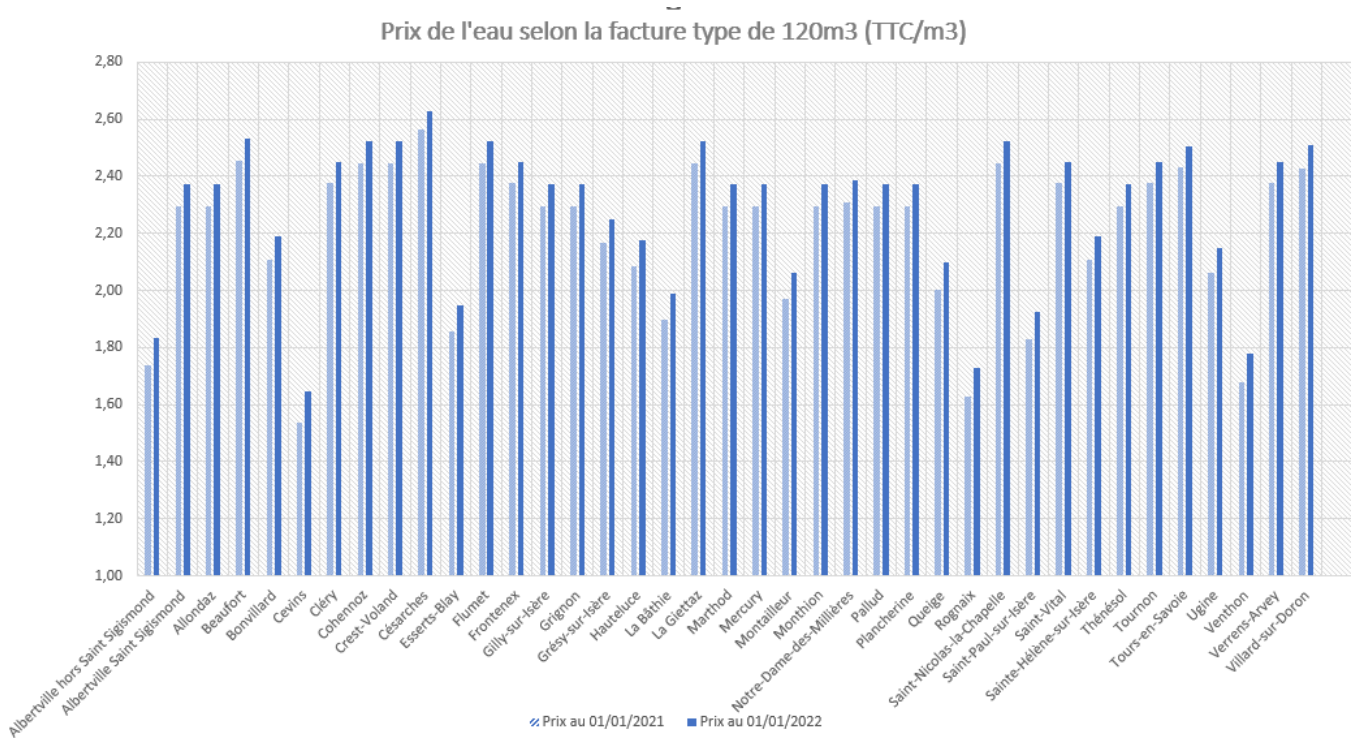
Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	34,51	37,78	9,5%
Part proportionnelle	123,24	130,76	6,10%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	157,75	168,54	6,84%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	6,14	6,56	+6,84%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	33,60	0%
TVA	10,86	11,48	5,7%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	44,46	51,64	16,1%
Total	208,35	220,18	5,7%
Prix TTC au m³	1,74	1,83	5,2%

ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m³	Prix au 01/01/2022 en €/m³
Albertville hors Saint Sigismond	1.7362	1.8349
Albertville Saint Sigismond	2.2965	2.3730
Allondaz	2.2965	2.3730
Beaufort	2.4525	2.5306
Bonvillard	2.1063	2.1905
Cevins	1.5379	1.6452
Cléry	2.3773	2.4501
Cohennoz	2.4470	2.5234
Crest-Voland	2.4470	2.5234
Césarches	2.5648	2.6301
Esserts-Blay	1.8555	1.9499
Flumet	2.4470	2.5234
Frontenex	2.3773	2.4501
Gilly-sur-Isère	2.2965	2.3730
Grignon	2.2965	2.3730
Grésy-sur-Isère	2.1656	2.2470
Hauteluce	2.0824	2.1755
La Bâthie	1.8971	1.9898
La Giétaz	2.4470	2.5234
Marthod	2.2965	2.3730
Mercury	2.2965	2.3730
Montailleur	1.9698	2.0595
Monthion	2.2965	2.3730
Notre-Dame-des-Millières	2.3105	2.3864
Pallud	2.2965	2.3730
Plancherine	2.2965	2.3730
Queige	2.0005	2.0969
Rognaix	1.6258	1.7269
Saint-Nicolas-la-Chapelle	2.4470	2.5234
Saint-Paul-sur-Isère	1.8310	1.9263
Saint-Vital	2.3773	2.4501
Sainte-Hélène-sur-Isère	2.1063	2.1905
Thénésol	2.2965	2.3730
Tournon	2.3773	2.4501
Tours-en-Savoie	2.4328	2.5038

Ugine	2.0625	2.1485
Venthon	1.6779	1.7795
Verrens-Arvey	2.3773	2.4501
Villard-sur-Doron	2.4291	2.5081



Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	5 290 754.17	5 950 375.82
<i>dont location de compteur</i>	770 969.96	666 161.41
Recette de vente d'eau en gros		
Recette d'exportation d'eau brute		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)		
Total recettes de vente d'eau	5 290 754.17	5 950 375.82
Recettes liées aux travaux	151 646.83	112 934.62
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0
Autres recettes Redevance pollution	652 196.90	816 764.70
Autres taxes et redevances	135 073.09	152 268.56
Autres prestations de service	36 159.00	47 238.41
Total autres recettes	975 075.82	1 129 206.29
Total des recettes	6 265 829.99	7 079 582.11

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : **7 079 582.11** € (6 265 829 € au 31/12/2020).

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021
Microbiologie	740	23	646	37
Paramètres physico-chimiques	746	47	654	46

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2020	Taux de conformité exercice 2021
Microbiologie (P101.1)	96,9%	94,3%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	93,7%	93%

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	12
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		79,4%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	81,23%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	85

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution est appelé « rendement primaire »

	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	68,1 %	68,2 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	14,51	11,17
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	56.08 %	56.28 %

Un plan d'action visant à réduire les fuites a été mis en place par le service des eaux d'Arlyère en partenariat avec l'Agence de l'eau, afin d'optimiser le rendement sur l'intégralité des secteurs, et de minimiser les volumes prélevés dans le milieu naturel.

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 7,2 m³/j/km (9,4 en 2020).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des pertes est de 5,2 m³/j/km (6,8 en 2020).

3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire renouvelé en km		10.05		2.29	5.20	3.82

Au cours des 6 dernières années, 21.36 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0.43% (0,44 en 2020).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 60,5% (57,2% en 2020).

Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

3.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1)



Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

Pour l'année 2021, 0 interruption(s) de service non programmées ont été dénombrées (0 en 2020), soit un taux d'occurrence des interruptions de service non-programmée de 0 pour 1 000 abonnés (0 en 2020).

3.6. Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1)



Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de 2 jours ouvrés après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (pré-existant ou neuf).

Pour l'année 2021, le taux de respect de ce délai est de 100% (100% en 2020).

3.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)



La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette en €	8 999 576,15	10 713 136,76
Epargne brute annuelle en €	1 525 853,02	787 877,7
Durée d'extinction de la dette en années	5,9	0

Pour l'année 2021, la durée d'extinction de la dette est de 13.6 ans (5,9 en 2020).

Commentaire concernant l'encours de la dette : Budget AEP au 31/12/2021

3.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2021 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2020 tel que connu au 31/12/2021	533 820,05	553 061,31
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2020	5 470 741,2	6 617 945,38
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau 2020	9,76	8,36

Pour l'année 2021, le taux d'impayés en % sur les factures d'eau de l'année 2020 est de **8,36%** (9,76 en 2020).

3.9. Taux de réclamations (P155.1)



Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues Oui Non

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 526

Pour l'année 2021, le taux de réclamations est de **14,37** pour 1000 abonnés (13,45 en 2020).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	2 136 011	3 911 686
Montants des subventions en €	579 717	Source = Consultation Berger Levrault (titres de recettes pour les tiers agence eau et département) Encaissement de 1 155 362 € de subventions sur l'année 2021 (Département + Agence Eau) 1 104 422 € agence eau et 50 940 € du Département
Montants des contributions du budget général en €	0	0

4.2. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	8 999 576,15	10 713 736,76
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	757 193,95
	en intérêts	273 203,70

La durée d'extinction de la dette de la Collectivité est de 13.6 ans

4.3. Amortissements



Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements a été de 548 251,57 € pour les biens, 25 315,40 pour les subventions (données globales Agglo) (3 165 442€ en 2020).

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
BP 2020 Régie et DSP eau, dépenses équipement	3 100 000 euros HT	6 397 200

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



PPI annexé

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance et en a accordé 0.

22 912,74 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0069 €/m³ pour l'année 2021 (0,0023 €/m³ en 2020).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2020	Exercice 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	60 956	60 720
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	1,74	1,83
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2	2
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96,9%	94,3%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93,7%	93%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	27	85
P104.3	Rendement du réseau de distribution	68,1%	68,2%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	9,4	7,2
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	6,8	5,2
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,44%	_____ %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	57,2%	60,5%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0023	0,0069
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	0	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	5,9	0
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	9,76%	8,36%
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	13,45	14,37